

Bulletin municipal

N°12

LES BERGES DE L'ARTAX

Le ruisseau de l'Artax draine un vaste cirque de plus de 10 km² avec des altitudes maximum en crête proches de 2000 mètres.

Ce bassin versant très ramifié, est favorable à une concentration rapide des eaux dans la plaine du village constitué derrière un verrou rocheux à l'altitude de 811 m. Le débit du ruisseau à son passage dans la gorge peut être estimé pour une crue centennale à une vingtaine de m³ par seconde

Compte tenu de la pente, supérieure à 5% et à l'étroitesse du lit, les érosions de berges produites menaçaient à la fois les fondations du moulin et les culées du pont.

Les travaux ainsi réalisés, favorisent le transit des eaux de crues les plus agressives sans divagation : reconstruction d'un lit endigué par deux murs maçonnés, protection des hauts de la berge par un enrochement sec.

Des aménagements annexes ont été réalisés, tels que, tubage des eaux de la fosse du moulin, passerelle et protections assurant la sécurité.

Les travaux ont été conduits par le RTM (Restauration des terrains en Montagne) et réalisés par l'entreprise Cumminéti.

Montants Travaux HT :	35 000€
Ingénierie HT :	3 150€
Financement RTM (Etat) :	60%
Conseil Général :	20%
Commune :	20%

PETARDS DERANGEANTS

Il est rappelé à la population que les pétards sont rigoureusement interdits d'utilisation, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Nous attirons une nouvelle fois l'attention des parents sur le sujet, sachant que des jeunes ont été interpellés récemment à des heures avancées de la nuit.

A défaut de calme, le Conseil Municipal se verra dans l'obligation d'alerter les autorités publiques.

NAISSANCE d'une Gourbitoise

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance d'Emilie Rivière le 7 juillet 2006 à Foix.

Nous lui souhaitons la bienvenue au village, une longue et heureuse vie.

Jean Joseph LAGUERRE dit Jean Jean n'est plus



Il est né à GOURBIT le 12 mars 1932
Fils de Florentin LAGUERRE
Et de Louise DURAND
il était le 4^{ème} enfant issu d'une fratrie de 5.

Son enfance s'est écoulée entre sa vie en famille et l'école puis l'aide aux travaux des champs.

Il ne quitta son village que pour le service militaire, puis son rappel en 1956 pour aller en Algérie, conflit à l'issue duquel, il fut reconnu ancien combattant.

A son retour, après avoir un temps travaillé à Péchiney et aux plâtrières, il devint employé municipal de la commune de Tarascon sur Ariège, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite.

Célibataire, il a vécu bon nombre d'années avec son frère Lili. Ce dernier disparu, Jean Jean se retrouve seul, sans but précis, vivant au jour le jour, parcourant les rues du village, à la rencontre de ceux et celles qui ne manquaient pas de se préoccuper de sa personne. Ses visites matinales le conduisaient invariablement à l'étable de la famille PUJOL, chaque chantier de travaux publics ou de réparation d'immeubles était pour lui un lieu de divertissement.

Son isolement l'a amené peu à peu à être moins soigneux de sa personne, à moins bien se nourrir mais il ne fut jamais vraiment seul. De bonnes âmes qui se reconnaîtront l'ont soutenu, parfois nourri de repas chauds, vêtu et obligé à se changer.

L'homme avait son caractère et ne se pliait pas facilement aux conseils qui lui étaient donnés et savait dire un non définitif si cela ne lui plaisait pas.

Sa silhouette si particulière ne parcourt plus le village, les enfants ne le font plus inquiéter.

Il ne porte plus le drapeau tricolore de l'association des anciens combattants aux cérémonies du Souvenir, mission dont il était fier.

Si nous étions nombreux à se préoccuper de sa santé, nul ne pensait qu'il nous quitterait si tôt. Le choc à l'annonce de son décès n'en fut que plus fort. A ses obsèques, nombreux étaient ses amis, nombreux les témoignages fleuris. Il aimait particulièrement les roses, il exerçait son devoir de citoyen en faisant toujours référence à cette fleur !

JeanJean, quoi que l'on en pense n'était pas démuné de bon sens. Il avait, suivant en cela l'exemple de son frère Célestin Camille, décidé de léguer ses biens à la commune par acte authentifié devant Notaire, laissant à la postérité un témoignage très fort de son attachement à son village.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du contenu de l'acte a décidé d'accepter ce legs et de respecter les dernières volontés de JeanJean.

Ses biens propres seront rénovés, affectés à l'habitat, baptisés du nom du généreux donateur. La commune saura se montrer reconnaissante.

Décès

A ce jour, nous regrettons la disparition de Célestin Camille Laguerre (frère de Jean Jean), décédé à Muhouse le 19 juillet 2006.

Le Parc Naturel Régional Des Pyrénées Ariégeoises

Un Parc Naturel Régional vise à développer et préserver un territoire rural ou de montagne, en prenant appui sur ses propres richesses : patrimoine, économie, culture, savoir-faire, habitants. Le projet de préfiguration du PNR des Pyrénées Ariégeoises comprend 140 délégués des communes et 9 membres de bureau.

Le périmètre du PNR s'inscrit au sein du périmètre d'étude défini par le Conseil Régional Midi Pyrénées. Il est formé par les communes ayant approuvé la charte agenda 21 (21 comme programme d'action du 21^{ème} siècle) et adhéré à son syndicat mixte de gestion. L'avant projet de cette charte rédigée par le comité de rédaction, prend en compte l'avis de la population concertée au travers d'un questionnaire.

Distribué à 31000 exemplaires. 1000 retours ont permis au comité de rédaction de prendre en compte les avis prépondérants et de fixer les objectifs en conséquence.

C'est ainsi que 135 communes (dont Gourbit, bien sûr) s'inscrivent dans ce projet de préfiguration. Le territoire du PNR occupe 2500 km² soit environ 50% du territoire Ariégeois.

Dans la continuité des actions de la préfiguration du PNR, un inventaire du petit patrimoine bâti avec objectifs de réaménagement est réalisé sur 20 communes sélectionnées dont Gourbit.

<http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises>

ADSL

Depuis peu, notre village a accès au haut débit Internet, limité à 512kbts. En attendant mieux, consultez vos opérateurs si vous êtes intéressés.

Puisque nous sommes sur la rubrique médias, vous pouvez consulter le site « Mon clocher.com » « GOURBIT » en cours de réaménagement. Vous pouvez également y proposer votre bulletin ou vos informations personnelles.

A bientôt sur le net.....

Décès

Un nouveau deuil a frappé la commune en la personne de Joséphine SARDA dite Fifi.

Enfant du pays, elle avait décidé, après une longue vie de travail, d'y passer sa retraite.

Elle avait coquettement aménagé son espace de vie, allait et venait sans cesse dans les rues du village, coiffée de son chapeau de paille et le plus souvent poussant une brouette portant le fruit de son labeur.

Fifi aimait son village et contribua à la gestion communale comme conseillère municipale de 1989 à 1995.

Le Conseil Municipal unanime a adressé à sa famille ses condoléances attristées.

Que Fifi repose en paix.

Chères Concitoyennes, chers concitoyens

Dans le cadre de la constitution d'une banque de données de photos anciennes du village et de ses habitants, la Municipalité de Gourbit, après avoir sollicité la population, a collecté bon nombre de documents et je tiens à vous remercier tout particulièrement pour votre participation.

D'une part, ces photos ont été transférées sur supports numériques et sont conservées en Mairie.

D'autre part, nous avons constitué un diaporama composé de photos qui nous ont semblé être les plus représentatives de chaque époque.

Sur décision du Conseil Municipal, ce diaporama sera mis à disposition de la population Gourbitoise, afin que chacun puisse profiter d'une partie de cette collection souvenir.

Les résultats des produits financiers seront utilisés à la duplication du support original et pourront être reversés aux oeuvres caritatives ou venir alimenter les fonds du CCAS local.

Une présentation publique du diaporama au cours d'un rassemblement convivial vous est proposée :

**le mardi 15 août à 20h30
à la salle des fêtes**

A l'issue de la présentation, vous pourrez vous inscrire pour disposer d'un DVD sous jaquette illustrée, (en vous acquittant de la somme de 10€ l'unité) qui vous sera remis ultérieurement en Mairie.

Nous vous attendons nombreux.

Je vous prie de croire Chères Concitoyennes, chers concitoyens, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux, ainsi que ceux du Conseil Municipal.

VIDE GRENIERS

Après approbation du Conseil Municipal, Monsieur le Maire autorise l'organisation d'un vide grenier sur demande de l'association APG.

La manifestation se déroulera selon les règlements en vigueur la journée du 20 août 2006. Conformément aux décisions prises, les exposants s'installeront sur la place du village et sur le parking du Traoucal.

Les dispositions devront être prises par les automobilistes pour garer leurs véhicules :
Entrée du village, parking de la Mairie, parking des Gours.